

# SAINT-PIERRE-LA-COUR :

## *Mare de la Prise Goberon*



Site labellisé le 15 octobre 2010 (renouvelé le 27 novembre 2015),  
propriété de la commune de l'entreprise Lafarge.



### **Présentation**

Petite mare bocagère ceinturée de roseaux et entourée de prairies naturelles pâturées. Un merlon enherbé et planté de plusieurs alignements d'arbres se situe à l'ouest du site.

La mare alimentée par les eaux de ruissellement a été créée en 2000 dans le cadre de mesures compensatoires en faveur des libellules et des amphibiens. Elle se trouve le long d'un petit ruisseau, alimenté par les eaux pluviales, qui se jette ensuite dans le cours d'eau de la Valière.

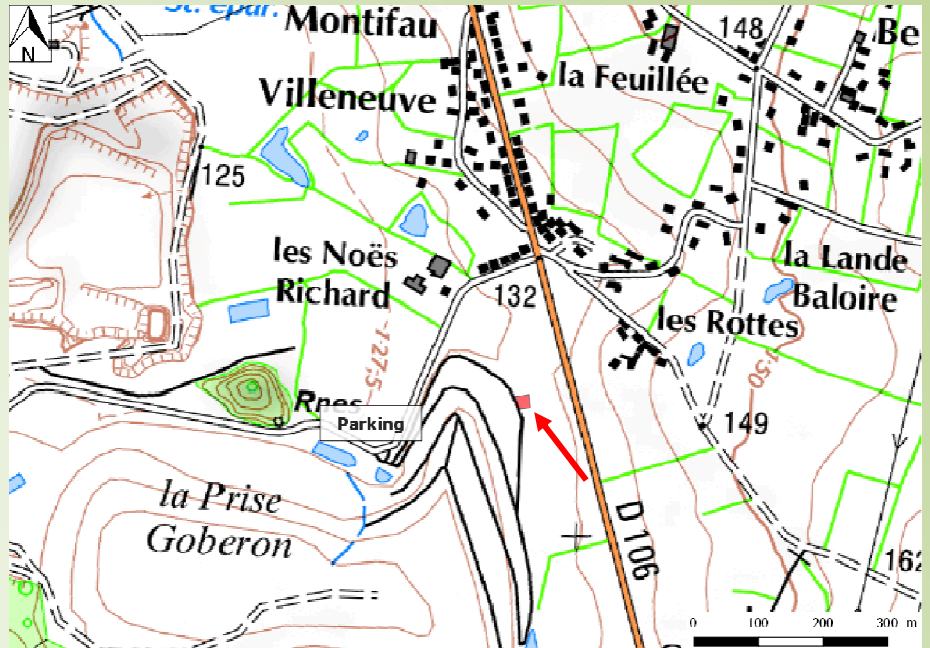


### **Gestion**

Les élèves du lycée Rochefeuille de Mayenne effectuent un débroussaillage annuel des abords de la mare. Les matériaux de la coupe sont exportés et valorisés.

## Localisation

En arrivant dans la commune par la route de La Gravelle (D106), prendre à gauche la rue des Effretais avant le panneau signalétique « Saint-Pierre-la-Cour » et stationner au niveau du premier virage près d'un poteau électrique entouré d'un îlot de végétation. Empruntez le chemin au pied du merlon par votre gauche en entrant sur le site jusqu'au panneau portant le logo. Une passerelle en bois vous permettra d'accéder à une plate-forme d'observation.



## Saison idéale

Au printemps, les amphibiens et les libellules peuvent être observés. De belles populations d'Agrion de Mercure (espèce protégée au niveau national) sont présentes sur le site et le long du fossé.



Agrion de Mercure (O. Duval)



Dytique (Wikipédia)



Grenouille rousse (B. Baudin)

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE  
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.

